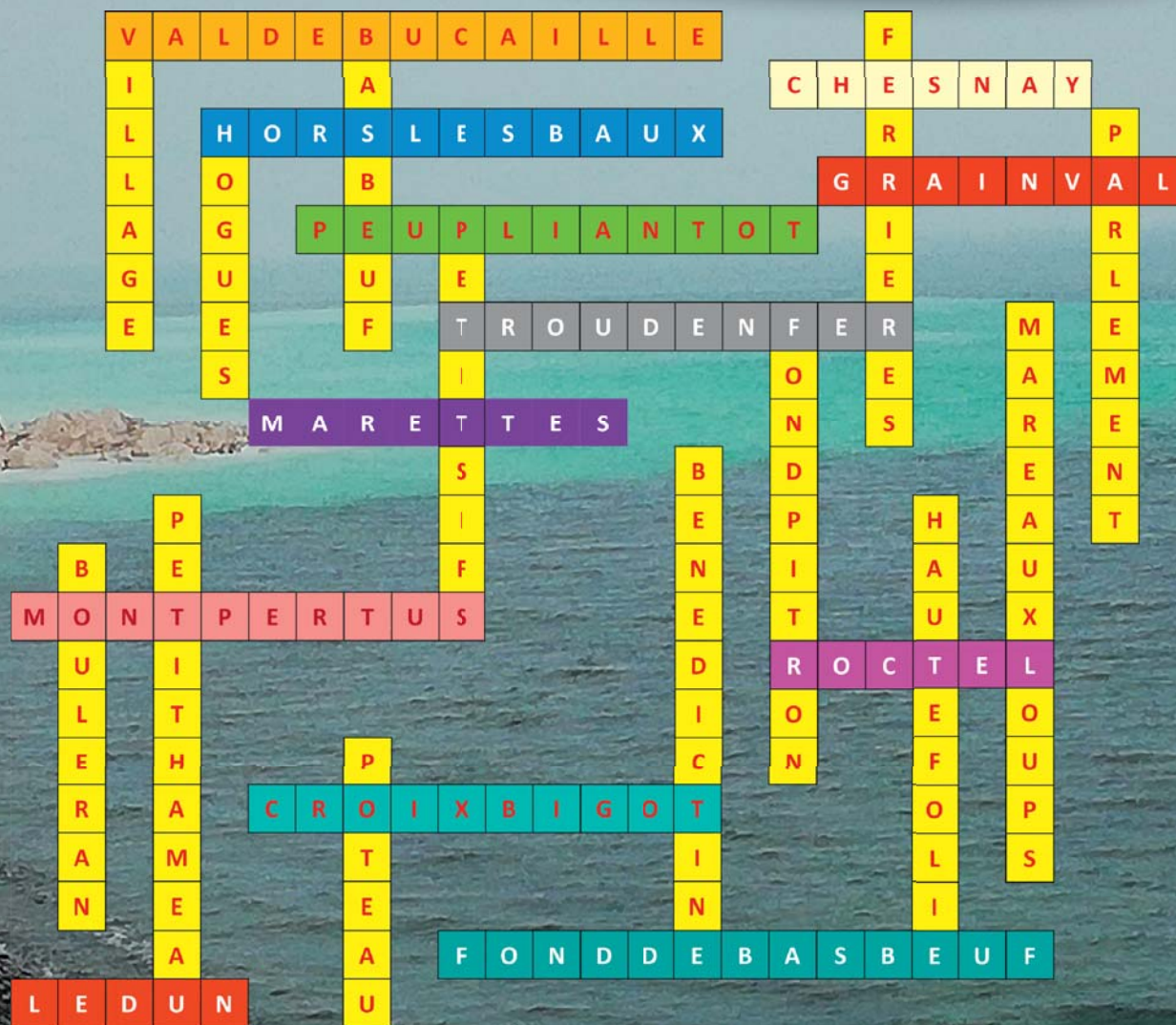


Saint-Léonard et vous...



Le Fournil D'Albâtre



472, route d'Étretat
FROBERVILLE
02 35 27 32 38

*Pain Sur Levain - Pain du Matelot
Baguette de Tradition - "La Normande"*

OUVERT 7h-13h30 / 15h-19h - Fermeture hebdomadaire Le Lundi - OUVERT les LUNDIS FÉRIES - JUILLET/AOÛT 7/7

BRICO MARCHÉ

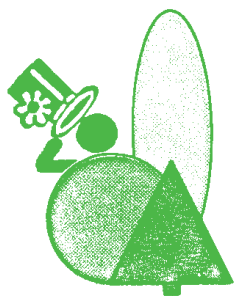
Pouvoir tout faire **Moins cher**

BÂTI DRIVE **BRICO MARCHÉ**

L'espace matériaux La Jardinerie

Les Voiles de Saint Léonard

Rue de la Briqueterie **76400 SAINT LEONARD** Tél. 02 35 10 29 29 Site: www.bricomarche.com



Roger ODIEVRE

Entrepreneur de Parcs et Jardins

76110 Bretteville-du-Grand-Caux

Tél. 02 35 27 91 10

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - DÉPANNAGE - ENTRETIEN



38, rue André-Paul Leroux
76400 FÉCAMP

02 35 28 27 20

msl.energie@orange.fr



SIEGE
ZA les Sapins
76110 BREAUITE
☎ 02 35 38 26 19 ☎ 02 35 31 26 55

AGENCE DU CALVADOS
83 Rue du Lieu Doré
14100 SAINT MARTIN DE LA LIEUE
☎ 02 31 61 76 40 ☎ 02 31 61 58 41

contact@reseaux-environnement.com



Eclairage Public - Illuminations

Electrification Rurale

Réseaux HTA - BTA

Télécom et fibre optique

Réseaux Incendie et cuves enterrées

Réseaux Eau Potable

Réseaux GAZ et de chaleur

« Le clos des Hogues »



Chambres d'hôtes et gîtes

66, route des Hogues

76400 Saint-Léonard

Tél. 06 61 65 64 29 - 06 13 43 75 77

E-mail : marieclaire.pignol@neuf.fr

www.clos-des-hogues.com



MORIN FEREC

**CHAUFFAGE
COUVERTURE
PLOMBERIE
ENERGIES RENOUVELABLES
DÉPANNAGES
ENTRETIEN
RAMONAGE**

Tél : 02 35 96 71 52
404 rue de Nizas - 76640 Fauville en Caux
www.morinferec.fr

Entreprise fondée en 1978

FECAMP ELEC

SARL Ludovic Vasseur

*Electricité générale
Bâtiment - Industrie
Agriculture*

Neuf - Rénovation
Cablage informatique - Alarme
Chauffage électrique - Magasins
Dépannage - Chauffe eau électrique

**SAINT-LÉONARD
76400 FÉCAMP**
Tél. 02 35 28 15 76
Fax 02 35 27 40 17
fecamp-elec@orange.fr

Édito

Chères Saint-Léonardaises,
Chers Saint-Léonardais,

Un été hors norme, des températures caniculaires à répétition, une sécheresse impactant l'agriculture et des réserves en eau en forte baisse, voilà qui ne fait que renforcer la sensation de changement climatique.

A propos de climat et de nouvelles sources d'énergie durables, je me réjouis de la mise en service de l'unité de méthanisation il y a maintenant quelques mois, une énergie verte qui va désormais compter sur notre territoire, démontrant ainsi qu'agriculture et industrie peuvent collaborer. Le biogaz produit par cette unité est injecté dans le réseau GRDF et représentera environ 12 % de la consommation de la poche de distribution de Fécamp.

En matière de travaux, cette fin d'année est marquée par différents effacements de réseaux (route d'Étretat et rue de la Briqueterie). Les travaux concernant l'éolien devaient également débiter cet été mais ceux-ci sont reportés au plus tôt au printemps 2020. Cette artère importante de notre commune va donc connaître de grosses perturbations dans les douze prochains mois, mais c'est pour la bonne cause. Nous organiserons à cet effet une réunion avec les riverains de la route d'Étretat afin d'échanger sur la nature des travaux, la durée et les conséquences.

La protection de nos administrés contre les risques d'incendie s'intensifie avec l'installation d'hydrants répartis de façon cohérente en lien avec la réglementation et l'installation de cuves enterrées là où le besoin existe. Rappelons que ce plan s'échelonne sur trois années.

Notre école a repris ses activités avec un effectif en hausse, soit 153 élèves. Je souhaite aux parents, aux enseignants beaucoup de réussite dans l'accompagnement des enfants et je renouvelle mon souhait de préparer l'école de demain dans le cadre du projet centre bourg, ce dossier étant prioritaire à mes yeux. J'en profite pour remercier l'association des parents d'élèves Ecol'Leo qui apporte, grâce à ses activités, des ressources financières appréciables au profit de la coopérative scolaire.

De nombreuses activités associatives, riches en diversité, sont à votre disposition dans notre commune et n'hésitez pas à vous rapprocher des responsables concernés (la liste figure à l'intérieur de ce numéro) en fonction de vos passe-temps favoris.

Enfin nous disposons désormais d'un panneau lumineux sur la route d'Étretat qui facilite la communication. Celui-ci est associé à une application (Centolive) que je vous conseille de télécharger pour disposer en permanence, à portée de main, des informations diffusées sur ce dernier.

Je vous souhaite une bonne fin d'année.

Bien à vous,

Bernard HOGUET

Retrouvez toute l'actualité
de votre commune sur
www.saint-leonard.fr



Vie municipale

• Le projet de centre-bourg	2
• Programme des travaux	3
• Inauguration de l'usine de méthanisation	4 et 5
• Eboulement de falaise	6
• Recensement	7
• Hébergement touristique	7

Ecole

• École Louis-Philippe Lange	8
• Vie de l'école	9
• Ecol'leo	10
• Obligation d'instruction dès 3 ans	10

Vie associative

• Liste des associations et présidents	11
• Agenda des manifestations	12
• Articles remis par les associations	13 à 18

Informations pratiques

• Plan canicule	19
• Arrêtons les violences	19
• Inscriptions électorales	19

Social

• Saint-Léonard Services	20 et 21
--------------------------------	----------

- Directeur de la publication : Bernard HOGUET
- Responsable de la rédaction : Elvira HACHE
- Ont participé à la rédaction de ce numéro : les élus, les associations et le personnel municipal
- Crédit photographique : mairie de Saint-Léonard et associations
- Conception et impression : Durand Imprimeurs  Saint-Léonard Tél. 02 35 10 37 37
- « Saint-Léonard et vous... » : Bulletin d'informations de la commune de Saint-Léonard n°16 - octobre 2019
Édité à 1100 exemplaires

Mairie de Saint-Léonard : tél. 02 35 28 05 99 - fax 02 35 28 21 63
Email : mairie-saintleonard@wanadoo.fr

Le projet de centre-bourg

Bénéficier d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage... avant de passer à l'opérationnel.

Avant de passer au stade des travaux, il reste une étape importante à franchir qui consiste au recrutement d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO).

En effet, bénéficier des compétences d'un homme de l'art en matière d'urbanisme est nécessaire et indispensable.

Le contrat d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) est un contrat selon lequel un maître d'ouvrage public fait appel aux services d'une personne publique ou privée pour faire les études nécessaires à la réalisation d'un projet.

Pourquoi faire appel à une assistance à la maîtrise d'ouvrage ?

La décision de faire appel à une prestation d'assistance à la maîtrise d'ouvrage permet :

- De compenser une absence de compétences dans un domaine particulier au sein de la maîtrise d'ouvrage,
- D'apporter un besoin fonctionnel en compétences spécifiques,
- De mettre en place une politique générale de la maîtrise d'ouvrage en matière de conduite de projets.

Rôle et responsabilités de la maîtrise d'ouvrage

Elle est responsable de la bonne issue du projet.

A ce titre, elle est responsable :

- De l'étude d'opportunité et de faisabilité du projet,
- De l'évaluation et de la gestion des crédits alloués au projet,
- De la réalisation du ou des cahiers des charges : définition des besoins tant fonctionnels que techniques, dispositions normes et qualité...
- Du pilotage et de la coordination des activités des différents acteurs du projet,
- De la conduite des procédures d'appel d'offres et de la passation des marchés et/ou commandes,
- De la vérification des livrables en conformité avec le cahier des charges,
- De la définition et de la mise en œuvre du plan de communication et de formation.

Autre démarche qui sera également entreprise en cette fin d'année, l'acquisition de la dernière parcelle de terrain de 4ha 80. Rendez-vous sera pris prochainement avec la propriétaire en présence des représentants de l'Etablissement Public Foncier de Normandie qui va en assurer le portage selon notre demande et la décision de leur Conseil d'Administration en juillet dernier.

Enfin, dès l'aboutissement de ces deux étapes, les travaux pourront débiter, notamment par la restructuration du stade fin 2020, si tout se passe bien...

Bernard HOGUET



Photo : Ballandronne

Programme des travaux

Hameau de la Croix-Bigot

Les travaux de voirie, (rappel bulletin n°15), s'achèveront fin octobre et nous savons combien cette étape est contraignante pour les résidents du hameau. Pour la sécurité et le confort des riverains, nous devons les réaliser et traiter durablement les problèmes identifiés (circulation, évacuation des eaux pluviales, état des chaussées).

Route d'Etretat

La dernière phase d'effacement des réseaux, de la route des plantes au chemin du fond de bucaille, est programmée début octobre pour une durée de 10 semaines. En matière d'économie d'énergie, la technologie LED, retenue dans nos dernières réalisations, a démontré son efficacité. Pour ce chantier comme celui de la rue de la Briqueterie, les points d'éclairage seront équipés d'un dispositif programmable de réduction d'intensité lumineuse.

ACCESSIBILITE :

L'agenda établi pour la mise en conformité des bâtiments et espaces publics avant fin 2019 est tenu. Les travaux à venir sont les suivants :

- Salle Marie-Madeleine Babin : agrandissement de l'accès aux vestiaires
- Chapelle de Grainval : création d'un emplacement PMR
- Parking de la mairie route de Grainval : création d'un emplacement PMR
- Accès mairie et salle omnisports : pose de rail de guidage
- Passages piétons : pose de bande podotactile



CLUB HOUSE

La pose d'un ensemble évier inox avec mini chauffe-eau, réfrigérateur et coffres de rangement individuels terminent son aménagement. Le raccordement électrique reste à réaliser par les services techniques. Cet espace est maintenant accessible aux associations suivant les règles convenues.

DECI (défense incendie)

Les 2 premières réserves enterrées de 60m3, impasse des châtaigniers et impasse du Grainvallet sont opérationnelles. Une seconde phase de déploiement de citernes souples 120 m3, impasse du petit hameau, impasse des petits ifs, route d'yport (2) et 60m3 chemin des falaises est à l'étude.

FIBRE OPTIQUE

L'entreprise Circet, en charge des travaux, confirme tenir le planning convenu avec Seine Maritime Numérique et prévoit une fin de chantier été 2020.

Jean Alain PLANEIX
1^{er} adjoint

Une centrale biogaz à Saint-Léonard, sur le parc d'activités des Hautes Falaises

Le 03 octobre dernier, s'est déroulée l'inauguration du 1er site de méthanisation normand injectant dans le réseau GRDF, en présence notamment de Bernard HOGUET Maire, Yoann LEBLANC Directeur de VOL-V Biomasse, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK Présidente de la Communauté d'agglomération, Hubert DEJEAN DE LA BATIE Vice-Président de la Région Normandie, Fabrice LEGENTIL Directeur régional de l'ADEME, Aymeric COTREL Directeur territorial GRDF, Rosaline CORINTHIEN Directrice Générale Engie France Renouvelables et de Vanina NICOLI Sous-Préfète du Havre.

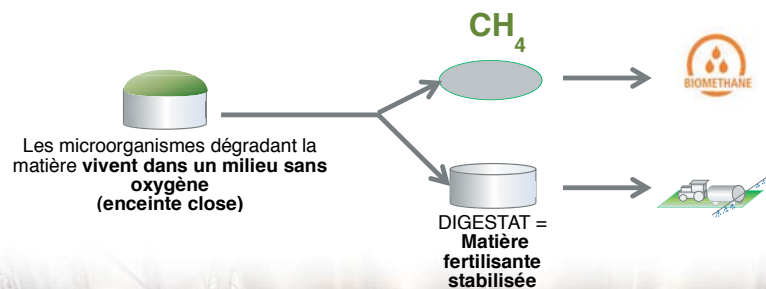


L'occasion de rencontrer son chef de projets Vincent BROTONS afin qu'il nous présente cette unité de production et ses enjeux.

Monsieur Brotons, pouvez-vous nous expliquer les grands principes d'une usine de méthanisation ?

C'est une unité de production de gaz renouvelable local. A partir du fumier et des déchets végétaux essentiellement, l'usine va produire un biogaz ainsi qu'un fertilisant organique appelé digestat. Le digestat solide sera utilisé en amendement de fond et servira pour l'épandage avant les semis de maïs et colza, par exemple.

Sa forme liquide pourra se substituer aux engrais chimiques. Les exploitations agricoles pourront ainsi réaliser des économies sur l'achat d'engrais tout en optimisant la fertilisation conformément à la réglementation ; un nouveau service leur est ainsi rendu.



Qui est à l'origine du projet et depuis combien de temps préparez-vous sa réalisation ?

Les premières démarches ont démarré en 2010. VOL-V biomasse, qui en est à l'origine, compte parmi les leaders de la production de gaz renouvelable avec 9 centrales en exploitation. La société a rejoint le groupe ENGIE depuis le 21 mai dernier. 8 années ont été nécessaires pour développer le projet, convaincre nos partenaires, monter les dossiers administratifs et rechercher les investisseurs.

Le chantier a démarré début 2018 et les premiers mètres cubes de biogaz ont été injectés en juillet dernier, faisant de ce site le premier site de méthanisation normand à injecter dans le réseau de GRDF.

En quoi ce projet est exemplaire et répond aux enjeux de société ?

Le site va produire une énergie verte, à partir de sous-produits organiques du territoire : le projet répond ainsi aux enjeux de la transition énergétique : valorisation des déchets organiques produits sur le territoire et recyclage local des éléments fertilisants. C'est donc un acteur de l'économie circulaire.

Ce projet a été conçu et réalisé en partenariat avec 39 exploitations, et en synergie avec les acteurs économiques du territoire, notamment OLVEA. Ce projet s'appuie aussi sur une filière qui fait la renommée de la Normandie : la filière équine.

Les objectifs de production annuelle s'élèvent à 1,7 millions de m³ de biométhane réalisés à partir de 16860 tonnes de substrats. Cela représente 11% de la consommation de la poche de distribution de Fécamp pour les particuliers, les industriels et les équipements publics. C'est l'équivalent de 1400 foyers chauffés au gaz.

Enjeu écologique indéniable car si l'on compare avec les statistiques, l'arrivée de la centrale devrait permettre d'éviter l'émission de quelques 4000 tonnes de CO₂.

Faire plus et mieux avec moins : ce projet vise d'une part, à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources ; d'autre part à diminuer le gaspillage et l'impact sur l'environnement.

Dans un but pédagogique, de sensibilisation au principe de méthanisation, il nous a donc paru important de solliciter les directeurs d'écoles primaires,



des collèges et des lycées de Fécamp pour accueillir leurs élèves et leur faire prendre conscience des enjeux des énergies renouvelables à l'échelle locale.

Pourquoi avoir choisi la Normandie et plus particulièrement la commune de Saint-Léonard pour s'implanter?

Le territoire possède tous les atouts majeurs pour l'implantation d'un tel projet. Il concentre une agriculture diversifiée et plusieurs industries agro-alimentaires, génératrices de déchets organiques et fermentescibles.

L'implantation et le choix de la valorisation de l'énergie sur ce site sont le fruit du constat d'une synergie d'intérêts puis d'un partenariat avec les collectivités locales qui s'engagent en faveur des énergies renouvelables et d'un développement économique durable.

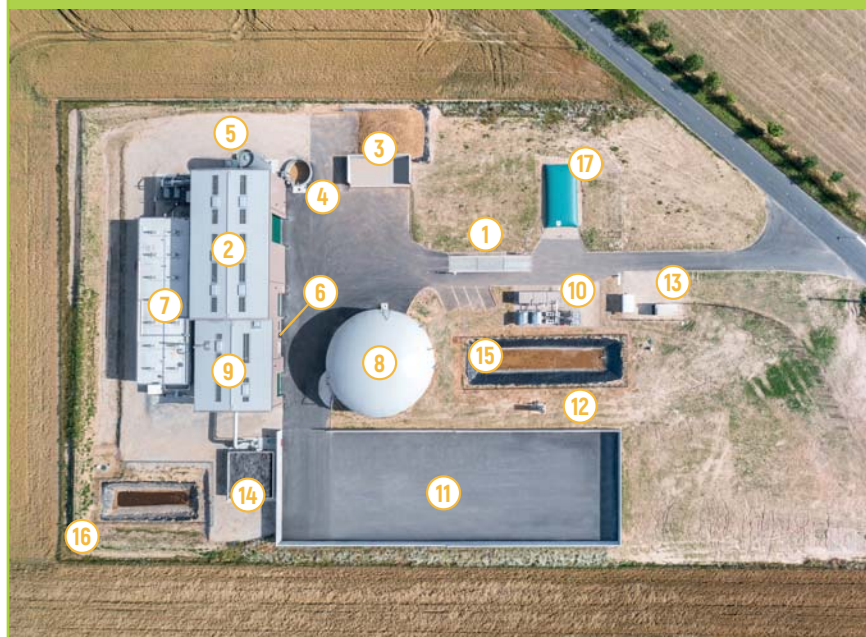
Vous avez certainement eu besoin de partenaires financiers. Pouvez-vous nous dire quelles aides ont été octroyées ?

La Centrale Biométhane des Hautes Falaises, détenue à 100% par VOL-V Biomasse, a financé la construction de ce site. L'investissement total représente une somme de 9 159M€. L'ADEME Normandie a soutenu le projet à hauteur de 350 000€ et la Région Normandie a octroyé une subvention de 1 389 000€. Bpifrance, la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon et la Banque Palatine ont alloué des prêts pour la somme de 5 982 000€.

C'est donc tout un réseau de partenaires qui ont travaillé main dans la main afin que ce projet puisse aujourd'hui voir le jour.



CENTRALE BIOMÉTHANE DES HAUTES FALAISES



- | | | |
|---|--|-----------------------------------|
| 1 Pont-bascule | 7 Digesteur | 13 Poste d'injection GRdF |
| 2 Bâtiment de réception | 8 Post-digesteur / Stockage digestat liquide | 14 Traitement d'air par biofiltre |
| 3 Aire de réception des matières solides | 9 Local de séparation de phases du digestat | 15 Bassin d'eaux pluviales |
| 4 Cuve de réception des matières liquides | 10 Epurateur | 16 Bassin d'eaux process |
| 5 Stockage liquide | 11 Dalle de stockage digestat solide | 17 Poche incendie |
| 6 Bureau | 12 Torchère | |

Eboulement de falaise

Le 27 août dernier, un éboulement de falaise s'est produit sur la commune, en tout début de matinée. Fort heureusement, aucune victime n'a été recensée.

Ces impressionnantes chutes sont l'occasion de rappeler la vigilance qu'il convient d'avoir lorsque l'on se promène sur les galets.

Nous tenons donc à rappeler ici l'interdiction de circuler sous et au pied des falaises. La sécurité est l'affaire de tous.



Le saviez-vous ?

Sable, galets, coquillageson ne peut pas tout ramasser sur les plages !

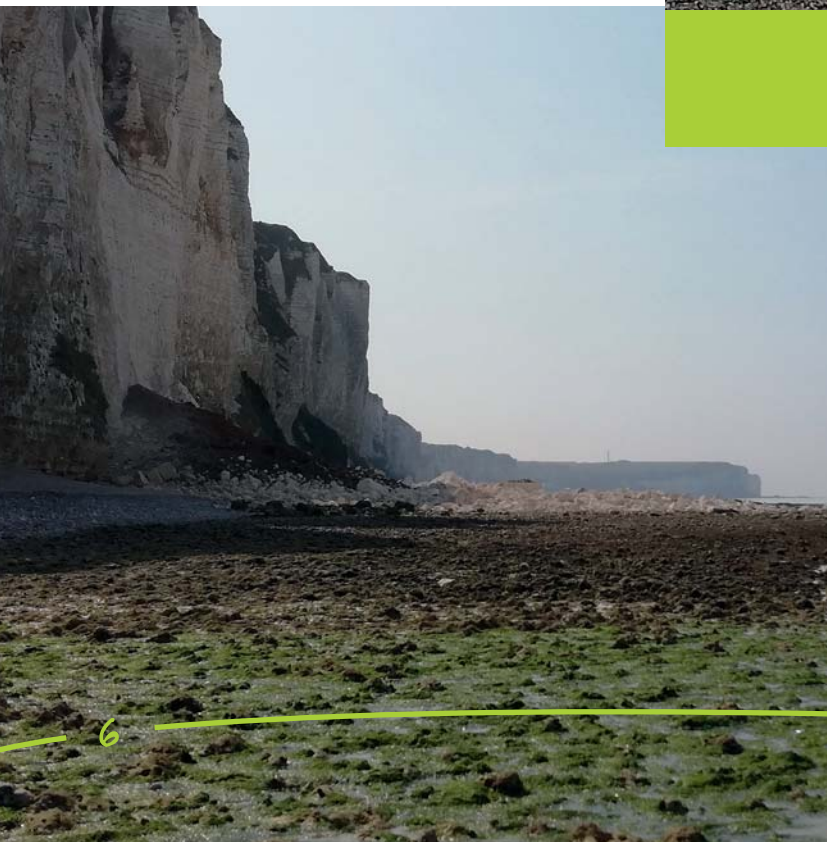
Selon le code l'environnement, l'usage des plages est libre et gratuit. Cependant, y ramasser du sable, des galets ou des coquillages est une pratique qui fragilise les littoraux.

Il est donc interdit de ramasser du sable et des coquillages. Les autorités peuvent le tolérer en petite quantité mais une amende pouvant s'élever jusqu'à 1 500 € est passible.

Le glanage de galets peut coûter aussi cher. Les galets protègent en effet la faune et la flore de la houle et de l'érosion. Cette pratique met donc en danger tout un écosystème.

Quant aux fleurs spécifiques qui ne poussent qu'en bord de mer et qui sont classées comme protégées, les couper peut valoir 150 000 € d'amende pour atteinte à la conservation d'espèces végétales non cultivées.

Il n'existe par contre aucune réglementation concernant le ramassage du bois flotté et du verre dépoli qui contribue à la propreté des plages.





RECENSEMENT
de la population 2019

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



Sous la responsabilité de l'INSEE, la commune de Saint-Léonard doit organiser l'an prochain les opérations de recensement de sa population.

Cette enquête se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020.

Afin d'accomplir cette mission, la commune recherche 4 agents recenseurs.

Si vous êtes intéressés, merci de déposer rapidement votre candidature (CV + lettre de motivation) en mairie.



Rappel des obligations en matière d'hébergements touristiques

Pour les meublés de tourisme :

Les meublés de tourisme sont des villas, appartements ou studios meublés, à l'usage exclusif du locataire, offerts en location à une clientèle de passage qui y effectue un séjour à la journée, à la semaine ou au mois.

La déclaration de ce meublé, que celui-ci soit classé ou non, est obligatoire excepté si c'est la résidence principale du loueur.

Celle-ci s'effectue en mairie au moyen du formulaire CERFA n°14004*04.

Tout changement sur les informations fournies doit faire l'objet d'une nouvelle déclaration.

Pour les chambres d'hôtes :

Toute personne qui offre à la location une ou des chambres d'hôtes doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès du maire de la commune du lieu d'habitation.

La déclaration est faite sur le formulaire CERFA n°13566*03. Elle précise l'identité du déclarant, l'identification du domicile, le nombre de chambres mises en location et le nombre maximal de personnes.

Tout changement doit faire l'objet d'une nouvelle déclaration.

Si vous estimez être concerné, les services de la mairie se tiennent à votre disposition pour vous renseigner.

Ecole Louis-Philippe Lange

Les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 ont eu la chance cette année encore de participer à une classe de découverte.

C'est grâce à la participation de la Mairie, des familles et de la coopérative scolaire (avec, entre autres, les actions de l'association Ecol'Léo et la vente des compositions florales organisées par Mmes Alias et Marin) que ce projet a pu voir le jour.

Direction Chantilly ! Les 9 et 10 mai 2019, les enfants ont pu découvrir le domaine du château. Ils ont parcouru le parc, les jardins, les grandes écuries et ont visité le musée du cheval. Sous le grand dôme, ils ont assisté à un spectacle équestre intitulé « nature » et à une démonstration de dressage.

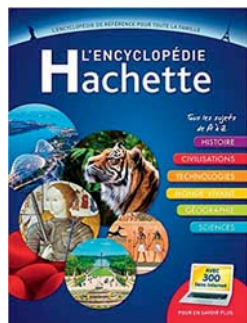
Chaque enfant a pu s'essayer au modelage en réalisant un buste de cheval en argile dans la salle pédagogique de la Cabotière (bustes qui ont d'ailleurs été exposés en juin à la chapelle de Grainval !)

Nous avons passé une « bonne » nuit au centre du Blanc-Mesnil à Nanteuil-le-Haudouin où nous avons été très bien accueillis par l'équipe et le cuisinier qui nous a concocté de bons petits plats pour le dîner, le petit déjeuner et le pique-nique du lendemain midi.

Enfin, pour rendre cette découverte du cheval plus attrayante et ludique, nous nous sommes rendus au centre équestre de Nanteuil-le-Haudouin. A tour de rôle, les classes ont visité l'ensemble des bâtiments. Les élèves se sont initiés au pansage et ont fait un baptême équestre en faisant un petit parcours de maniabilité sur un poney. Ils ont également assisté à l'impressionnante mise au pré des chevaux. Chacun est reparti avec des étoiles plein les yeux !



Vie de l'école



Cette année encore la municipalité a offert à l'ensemble des élèves de CM2 une encyclopédie lors de la kermesse de l'école en leur souhaitant à tous une bonne continuation dans leurs études.

Durant la période estivale des nouveaux ordinateurs ont été installés à l'école ainsi que des télé interactives pour que les élèves puissent travailler dans de bonnes conditions dans le cadre de l'école numérique. Les rideaux de la classe de maternelle et du dortoir ont été changés, des meubles pour ranger les chaussures achetées.

La cantine tente de relever les défis d'une alimentation de qualité en introduisant au fur et

à mesure des produits BIO comme le pain, le beurre, le fromage, les yaourts, le fromage blanc, les pâtes, les lentilles... mais également en privilégiant les circuits courts pour la viande et les légumes.

Notre cuisinier François désirent toujours faire plaisir aux enfants, est allé en formation pour pouvoir servir des menus végétariens diversifiés.

Il prépare actuellement la semaine du goût.

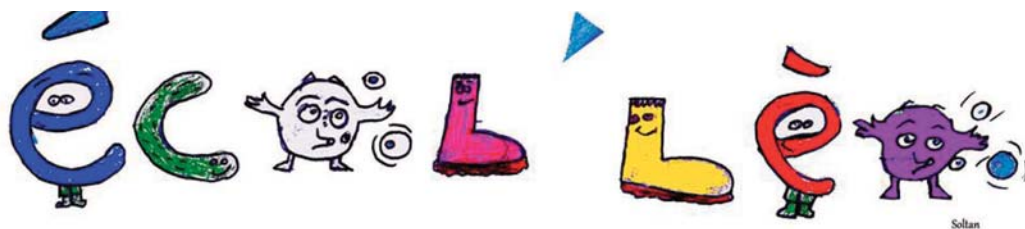


Menu végétarien à la cantine

A compter du 1^{er} Novembre 2019, la loi Egalim oblige les cantines à servir un menu végétarien par semaine à titre expérimental et ce pendant une durée de 2 ans, au terme desquels une évaluation devra être menée par le Parlement.

Ce menu pourra toutefois contenir des protéines animales ou végétales, donc des œufs et des produits laitiers par exemple mais pas de viande ni de poisson.

François notre cuisinier s'est formé pendant deux jours pour être prêt à offrir aux élèves ce type de menu.



L'équipe de l'association de parents d'élèves Ecol'Éo commence cette nouvelle année scolaire avec enthousiasme. De nombreux projets à venir pour l'année 2019-2020.

L'objectif est toujours de récolter des fonds pour alimenter la coopérative scolaire et permettre à l'équipe enseignante de réaliser des projets plus ambitieux et/ou plus nombreux pour nos enfants.

Vous pouvez dès maintenant noter dans vos agendas :

- Le Dimanche 17 novembre, salle Henri Lambert, aura lieu notre « vide ta chambre », idéal pour faire de la place ou bien faire plaisir au moment de Noël à petit prix. Inscriptions à partir de mi-octobre pour exposer.
- Pour la 3ème année consécutive, nous proposerons une vente de chocolats de Noël. Les parents et les élèves se montrent présents chaque année pour récolter un maximum de commandes autour d'eux. Nous les en remercions.
- Fort du succès des deux années précédentes, l'association organisera un loto le samedi 14 mars 2020, nous espérons vous y voir très nombreux cette année encore.

Cette année encore, nous comptons sur l'implication des parents de l'école pour faire rayonner les actions de l'association autour d'eux.

Les membres du bureau de l'association
Mesdames Asselin, Dubois, Magniez et Duhayon



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Mise en œuvre de l'obligation d'instruction à l'école maternelle

La loi pour une école de la confiance a été promulguée au Journal Officiel le 28 juillet dernier. Cette mesure rend obligatoire l'instruction dès 3 ans.

Ainsi toute personne responsable d'un enfant né en 2016 doit l'avoir inscrit depuis la rentrée dans une école publique ou privée, ou bien avoir déclaré à la mairie et à l'inspection académique qu'elle lui fera donner l'instruction dans la famille.

Jeudi 19 décembre 2019 à 13h30

Spectacle de Noël

**Les galettes de riz
du Safran collectif**



Comme chaque année la municipalité offre un spectacle à l'occasion des fêtes de fin d'année pour l'ensemble des élèves de l'école. La représentation du spectacle aura lieu à la salle polyvalente Henri Lambert.

Liste des associations et des présidents

ALBATRE CLUB POKER

M. MARS Fabien
177, résidence de la Forge, St-Léonard..... 06.03.48.30.40

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

M. AUBOIN Didier
6, rue du 19 Mars 1962, St-Léonard..... 02.35.29.92.54

ASSOCIATION ECOL'LÉO

Mme DUHAYON Blandine
556, route d'Etretat, St-Léonard 06.18.08.25.64

ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE SAINTE-BERNADETTE

Mme VALLE Cécile
2, clos du Prieuré, Epreville..... 06.60.72.19.08

ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-LEONARD (A.S.S.L.)

M. DESJARDINS Jean-François
imm. Drakkar-26 rue des Drakkars - Fécamp 02.35.28.54.93

SECTION ATHLETISME

Mme HOUOT Stéphanie
15 rue du Grenier à Sel - Fécamp 06.01.29.07.89

SECTION CYCLO, V.T.T. ET MARCHÉ

M. LAPERDRIX Claude
15, rue Victor Coviaux - St-Léonard 02.35.28.42.81

CERCLE SPORTS LOISIRS (C.S.L.)

M. BOUTEILLER Nicolas
8, rés d'Albâtre - Criquebeuf-en-Caux 06.59.01.94.60

CLUB DES JEUNES D'ANTAN DE SAINT-LEONARD

Mme CADINOT Claudine
25, impasse du Bouleran - St-Léonard 02.35.28.20.77

CONFRERIE

M. MOUROT Daniel
361, rue Gabrielle Décultot - St-Léonard 02.35.29.59.35

DOJO SAINT-LEONARD

M. BENCHAOUI Lahbib
15A, hameau de Gournay - Epreville 06.29.79.32.51

FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE, MAROC ET TUNISIE (F.N.A.C.A.)

Mme BONNEVILLE Renée
44, rue du 8 Mai 1945 - St-Léonard 02.35.28.45.53

GYM CLUB DE SAINT-LEONARD

Mme LEVARAY Catherine
431, rue du Poteau - St-Léonard 06.17.91.31.10

JEUNESSE SPORTIVE SAINT-LEONARD 76 (J.S.S.L.76)

M. BLONDEL Xavier
5 D, la Grand Mare - Epreville 06.85.22.78.98

LES AMIS DE LA CHAPELLE DE GRAINVAL

M. CROCHEMORE Michel
29, Cité Benedictine - Fécamp 02.35.29.14.67

LOISIR PETANQUE SAINT-LEONARD

M. MARCHAND Dominique
88, rue de Boisval - Elett 06.10.69.33.10

SAINT-LEONARD HANDBALL (S.L.H.B.)

M. LEGAY FOULON Romain
11, route de Tourville - Ganzeville 06.50.89.06.32

SAINT-LEONARD SERVICES

M. BALIER Victor
Mairie de SAINT-LEONARD 06.82.09.25.24

SCRABBLE CÔTE D'ALBÂTRE

Mme GROULT Marie-Noëlle
2, imm Odensee - les Vikings
9 rue des Drakkars - Fécamp 06.19.29.26.28

TENNIS CLUB MUNICIPAL

M. DENEUVE Gérard
162, rue des Marquais - Senneville-sur-Fécamp 02.35.28.16.25

TRAVERSÉES MUSICALES

M. ROLLET Claude
495, rue du Poteau - St-Léonard - <http://barachois-danstrop.eklablog.com>

Agenda des manifestations

Mardi 8 octobre 2019

Avec l'Association Théâtre Le Passage, spectacle de cirque par un marionnettiste et un musicien « Minimal Circus » des Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle à 18 h 30

Jeudi 10 octobre 2019

Repas mensuel du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert

Vendredi 11 octobre 2019

Chantons BRASSENS avec l'association « COIN D'PARAPLUIE » des Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle à 20 h 30

Jeudi 24 octobre 2019

Concours de manille ou de dominos du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert

Samedi 26 octobre 2019

Après-midi jeux de 15 h à 18 h puis repas choucroute au profit du TELETHON par le Club des Jeunes d'Antan à la salle Henri Lambert

Dimanche 27 octobre 2019

Concert spirituel soufi « Sama » Derviche tourneur des Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle à 17 h 00

Mercredi 6 novembre 2019

Soirée cinéma avec l'Association EUDYDICE des Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle à 20 h 30

Vendredi 8 novembre 2019

Loto de JSSL 76 à la salle Henri Lambert

Dimanche 10 novembre 2019

Spectacle « Soldat de 14 au feu et au foyer » avec l'association « COIN D'PARAPLUIE » des Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle à 16 h 00

Lundi 11 novembre 2019

Cérémonie patriotique. Rendez-vous au monument aux morts à 11 h 15

Jeudi 14 novembre 2019

Repas mensuel du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert

Dimanche 17 novembre 2019

Vide ta Chambre par Ecol'Léo à la salle Henri Lambert

Vendredi 22 novembre 2019

Loto du Tennis Club Municipal à la salle Henri Lambert

Dimanche 24 novembre 2019

Repas dansant de la FNACA salle Henri Lambert

Jeudi 28 novembre 2019

Concours de manille du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert

Dimanche 1er décembre 2019

Marché de Noël du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert

Samedi 7 décembre 2019

Loto de Noël d'Albâtre Club Poker salle Henri Lambert

Dimanche 8 décembre 2019

Concert de Noël avec la Chorale de Robertot « Tous Ensemble » des Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle à 16 h 00. Autres animations dès le matin : mini marché de Noël – repas tartiflette – décoration du sapin de Noël arrivée du Père Noël – crèche vivante – vin chaud et gâteaux.

Jeudi 12 décembre 2019

Repas mensuel du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert

Samedi 4 janvier 2020

Vœux de la municipalité salle Henri Lambert

Jeudi 9 janvier 2020

Repas mensuel du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert

Dimanche 19 janvier 2020

Concert avec Dominique LEMAITRE des Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle

Jeudi 23 janvier 2020

Concours de manille du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert

Dimanche 26 janvier 2020

Repas offert aux Anciens de la commune par le Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert

AEP Ste Bernadette



Notre association a, pour la quatorzième année consécutive, organisé "Grainval en Fête" avec un succès encore jamais égalé (voir photos > jointes).

Elle poursuit sa route, cette année, avec d'autres animations et activités :

- L'équipe de travailleurs bénévoles continue chaque mercredi, à entretenir la salle Ste Bernadette.
- L'activité danse a repris le 12 septembre et se déroule chaque jeudi soir de 18h à 19h15, à la salle Ste Bernadette dans une ambiance conviviale.



- Une soirée "Harengs" est programmée en novembre et bien sûr "Grainval en fête", 15^{ème} édition est déjà en cogitation. Celui-ci aura lieu le samedi 27 juin 2020, avec un nouveau thème, mais chut, laissons l'équipe scénario y travailler dare-dare.

A bientôt de vous revoir.



*Merci à toutes celles
et à tous ceux qui nous suivent
dans ces différentes rencontres
et qui contribuent
à leurs succès.*



Les Amis de la chapelle de Grainval

La chapelle de Grainval vit !!

En effet, de nombreuses animations ont lieu dans la chapelle et pour certaines rencontrent un grand succès.

La saison qui commence promet aussi de belles soirées avec un programme que nous essayons d'être le plus large possible et pour tous les goûts.

Alors venez et vous serez les bienvenus.

Programme des mois à venir :

• Mardi 8 octobre à 18h30,

Avec l'Association Théâtre Le Passage - **Minimal Circus**

Spectacle de cirque par un marionnettiste et un musicien

Durée 45 minutes, dès 5 ans - Billetterie au Théâtre le Passage

• Vendredi 11 octobre à 20h30,

Avec l'Association Coin d'Parapluie.

Soirée BRASSENS

Des chansons de Brassens seront interprétées par Jacques et Claude de l'Association Coin d' Parapluie.

Entrée avec libre participation au passage du chapeau

• Dimanche 27 octobre à 17h00,

Sama - Concert spirituel soufi

Derviche tourneur

Moment partagé poétique, méditatif, musical et dansé !

Entrée avec libre participation au passage du chapeau

• Mercredi 6 novembre à 20h30,

avec l'Association Eurydice - **Soirée CINÉMA**

Dans le cadre de son Festival annuel, l'Association Eurydice propose un florilège de courts-métrages.

• Vendredi 8 novembre à 20h30,

avec l'Association "Le Bel Âge" - **Conférence et film**

avec **Serge Girard**



Serge Girard a battu le record du tour du monde en courant (26240 km en 433 jours). Courir, une philosophie pour Serge Girard. A partir d'un film, il nous racontera tout ça.

Entrée avec libre participation au passage du chapeau

ATTENTION : ce sera à la Salle des Ramendeuses à Criquebeuf-en-Caux

• Dimanche 10 novembre à 16h00,

Avec l'Association Coin d'Parapluie

SPECTACLE "Soldat de 14 au feu et au foyer"

Avec des chansons de différentes époques, des lectures de correspondances, des projections d'images d'époque et d'aquarelles peintes sur le front des combats, c'est un hommage à tous les soldats du conflit mondial dans ce spectacle.

Beaucoup d'émotion mais aussi de l'humour émaillent ce spectacle.

• Dimanche 8 décembre à 16h00,

CONCERT de NOËL avec La Chorale "TOUS ENSEMBLE"

Au programme : **Chants traditionnels populaires de Noël**

Dans le cadre de ce concert, auront lieu d'autres animations, dès le matin :
Mini marché de Noël - Repas Tartiflette - Décoration du sapin de Noël -
Arrivée du Père Noël - Crèche vivante - Vin chaud et gâteaux



ASSL : Sportive Cyclos et Marche

La saison 2019 bat son plein pour les cyclos et marcheuses de Saint-Léonard ; les conditions climatiques favorables permettent une bonne pratique du vélo et déjà de nombreux kilomètres ont été parcourus sur les routes du pays de Caux. Les sorties restent organisées avant tout dans un esprit de convivialité sans brider ceux qui prennent la peine de s'entraîner plus durement d'où l'intérêt de former plusieurs groupes au départ en fonction de la forme de chacun. Les marcheuses chaque dimanche arpentent les chemins sur des parcours toujours renouvelés et différents.

Temps forts de cette année, le déplacement dans les Alpes en avril de deux cyclos afin de se mesurer aux difficiles dénivelés des cols alpins avant de se mesurer de nouveau en Août aux redoutables côtes des monts d'Auvergne. La semaine fédérale annuelle se déroulait à COGNAC, petite ville sur les rives de la Charente. Une dizaine de membres du club cyclos et marcheuses ont fait le déplacement. Pendant une semaine, ils ont arpenté les grands espaces cernés de vigne et les coteaux ensoleillés. Avec 600 kms parcourus par les plus aguerris et 300 kms pour les bucoliques, la semaine fut fertile en émotions et bons moments.



Les marcheuses découvraient JARNAC, les petits chemins entre Charente et les villages regroupés autour des églises ainsi que l'Ile d'AIX et ANGOULEME.

L'assemblée générale se tiendra le 8 Décembre 2019 à la Salle Henri LAMBERT où les personnes intéressées par la pratique du vélo ou de la marche seront les bienvenues.

Association Sportive de Saint-Léonard

N° 15 Rue Victor Coviaux - 76400 SAINT-LEONARD

Tel : 02-35-28-42-81 - e-mail : asslcyclo76@orange.fr

La confrérie

La confrérie de charité de Saint-Léonard a été fondée le 24 octobre 1413 à la requête de Laurent Gratte-Poulain et Jean Dujardin, par Estod d'Estouteville, 22^{ème} Abbé de Fécamp, dans le but d'assurer à chaque Saint-Léonardais(e) une inhumation dans l'équité et le respect de chacun(e).

Elle a été fondée suite aux grandes épidémies de peste et choléra et reste encore active de nos jours. Nous avons fêté en 2013 ses 600 ans d'existence.

Notre confrérie se compose d'un mayre, d'un échevin et de 5 frères. L'équipe change tous les 2 ans.

En 2019, le grand rassemblement annuel des 158 confréries de charité de Normandie s'est déroulé à Lisieux en présence de 4 Evêques des diocèses normands.

En 2018, nous avons eu 21 enterrements à Saint-Léonard.

Le 10 novembre prochain, jour de la Saint-Léonard, après la messe, 3 de nos frères seront honorés. Ainsi, Rémi Décultot, Bernard Baudouin et Michel Paillette recevront des mains de notre Grand Maître la médaille d'officier dans l'ordre de l'union des confréries de Normandie pour services rendus.

Daniel Mourot,
mayre.

Club des Jeunes d'Antan

Voilà l'heure de la reprise des activités :

- Les lundis après-midi de 14 h à 15 h 30, atelier tricot, crochet, broderie chacun son ouvrage et de 15 h 30 à 17 h 30, les joueurs de tarot se mettent en place. Ces activités sont ouvertes à tous.
- Le 2^{ème} jeudi du mois, repas mensuel (15 €) puis après-midi jeux avec collation. Ouvert à tous également.
- Le 4^{ème} jeudi du mois, après-midi jeux avec tournoi de manille et dominos, participation 7 €.

Dates à retenir :

- **Samedi 26 octobre** : après-midi jeux de 15 h à 18 h, puis à 19 h repas choucroute (15 €, apéritif offert). Le bénéfice de cette journée sera versé au Téléthon. Nous vous attendons nombreux, parents, grands-parents venez avec vos enfants, petits-enfants.
- **Les mardis 5-12-19-26 novembre** : inscriptions pour le colis de Noël à la salle Henri Lambert de 14 h à 16 h pour les personnes nées en 1951 et avant, se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
- **Samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre** : marché de Noël à la salle Henri Lambert. Le samedi de 14 h à 18 h et le dimanche de 10 h à 18 h, réservations au 02.35.28.20.77.
- **Lundi 16 décembre de 15 h à 18 h et mardi 17 décembre de 10 h à 12 h** : distribution des colis de Noël à la salle Henri Lambert. Si vous ne pouvez pas vous déplacer appelez au 02.35.28.20.77, nous vous le porterons à domicile.
- **Dimanche 26 janvier 2020**, nous offrons le traditionnel repas à nos aînés avec les bénéfices réalisés lors de notre vide-grenier du 11 août. Vous trouverez le bulletin d'inscription dans votre colis de Noël. Je vous prie d'excuser les bénévoles du club pour les oublis de l'année dernière, mais il n'y a que ceux qui ne font rien qui ne font pas de bêtises...
- **Dimanche 16 février 2020**, l'incontournable repas de la Saint Valentin. Inscriptions ouvertes au 02.35.28.20.77, attention nombre de places limité.

La Présidente, Claudine CADINOT

Gym-club

La saison 2019-2020 a repris le lundi 9 septembre pour la gym douce à 15h30 et le jeudi 12 septembre pour la gym tonique à 20h00, le tout à la salle Henri Lambert.

Les deux cours sont toujours assurés par Murielle BANSE, et le tarif annuel est de 100 e.

La saison passée, l'Assemblée Générale a eu lieu le 21 mars et s'est terminée par notre repas annuel à l'Auberge des Tonnelles. La composition du bureau reste identique, à savoir :

Présidente	LEVARAY Catherine
Trésorière	BUNEL Martine
Secrétaire	GROVEN Dominique
Secrétaire adjointe	CAUMONT Marie
Membres	LESUEUR Sylviane, DEGREMONT Marie Lise

Nous sommes toujours ravies d'accueillir de nouvelles adhérentes pour lesquelles le 1^{er} cours est gratuit. Si vous êtes intéressées, n'hésitez pas à me contacter au 06 17 91 31 10.

Bonne reprise à tous et à toutes.

La Présidente du Gym Club
Catherine LEVARAY



Troisième tournoi de scrabble du club Côte d'Albâtre



Mme Degremont, adjointe au maire, effectue le premier tirage.

Le scrabble Côte d'Albâtre proposait samedi 24 août une rencontre amicale de scrabble duplicate à la salle Henri Lambert de Saint Léonard.

L'après-midi commence par une partie qui réunit 32 joueurs confirmés ou débutants. Mme Marie-Lise Degrémont, adjointe au maire au domaine social de la culture et de la vie associative effectue le premier tirage. Après 18 tours, dont 4 scrabbles et un top de 842 points, c'est Anne-Marie Savoye du club d'Yvetot qui prend la tête.

Noane, 9 ans notre plus jeune ramasseuse effectue ensuite le tirage au sort des lots offerts par les commerçants locaux.

Une pause restauration pizza et gâteaux maison permet à tous de se détendre et de passer un moment convivial.

La seconde partie plus riche en scrabbles en étourdit quelques uns avec le mot ÉTUDIANT qui bien placé rapporte 140 points ce qui est le double d'un scrabble normal.

Au classement cumulé des deux parties deux joueuses du club d'Octeville sur mer arrivent en tête : Suzanne Pinet présidente et Nicole Nivaggioli et à la troisième place, Muriel Devendeville, de notre club.

Merci à tous les bénévoles et sponsors qui ont assuré la réussite de cette manifestation.

Le scrabble Côte d'Albâtre vous accueille pour 2 séances hebdomadaires de scrabble duplicate à la salle Henri Lambert de Saint Léonard les mercredi et vendredi à partir de 14h et le premier mardi de chaque mois à 19h.



Les gagnantes autour de Marie-Noëlle GROULT, présidente

ASSL : section athlétisme

La marche nordique se pratique à l'aide de bâtons, qui permettent de se propulser vers l'avant. Ils amplifient le mouvement naturel de la marche et font travailler les muscles : des épaules, des bras, des abdominaux ainsi que les fessiers et les cuisses.

La marche nordique se pratique partout : en forêt, sur les chemins de terre, en bord de mer. Les parcours sont variés : certains circuits sont plats d'autres plus vallonnés.

Les séances se déroulent : lundi de 18h30 à 20h, mercredi de 14h à 15h30, samedi 9h30 et 11h. Les rendez-vous sont envoyés la veille par mail.

Contact par mail :
asslathletisme76@gmail.com

par tél : 06.01.29.07.89

Tennis Club Municipal

Le TCM St-Léonard termine sa saison sportive avec pour la première fois de son histoire l'accession à la Division Pré-Régionale au printemps 2020 de la part de l'équipe 1. Composée de Fabien Huré (Joueur 3/6), Yann Lainé (15/4), Jimmy Pouchin (15/5), Baptiste Hue (30) et du capitaine Johann Lainé, l'équipe 1 termine première de la DM1 dans une poule relevée dans laquelle figuraient Auffay TC1, Yvetot TC3, Paluel TC2, Luneray TC1, et Le Houllme TC2. A noter le sérieux de l'équipe coachée par Fabien Huré pour parfaire le score et la manière dans chacune des rencontres.

L'équipe 2 composée d'Etienne Castro (30/1), Mathieu Lappel (30/2), Baptiste David (30/2), Jérôme Doutreleau (30/4), Florian Guéry (30/2) a incorporé le jeune Tom Leprevost (15 ans-30/4) et finit deuxième de sa poule en espérant pouvoir monter en division supérieure au printemps prochain au meilleur des scores de seconds.



Galaxie Goderville



Équipe 1 et du Houllme

La compétition fait son chemin au sein du club. Deux jeunes Elisa et Nathael ont participé au plateau Galaxie organisé par le TC Goderville et les enfants des familles Lemesle ont joué en TMC (Tournoi multi-chances). Le TCM encourage l'entrée en compétition des jeunes du Club car c'est la suite logique des cours assurés au long de l'année.

La finale du tournoi interne a opposé en fin juin Jimmy Pouchin et Johann Lainé, ce dernier l'emportant en deux sets. Jimmy et Johann décrochent le classement 15/4 pour la saison à venir.

Pour la saison prochaine, les cours de l'école de tennis devraient être assurés par des éducateurs venus du Tennis Club de Fécamp. (Notamment, un cours le mercredi matin de 11h à 12h pour les petits de 6-7 ans et un cours pour adultes débutants le samedi de 10h à 11h).

Contact :
Gérard Deneuve au 07 86 52 98 41.

Le Bureau
du Tennis Club Municipal

Plan canicule



Nous avons connu cet été un épisode caniculaire particulièrement intense et long. Le centre communal d'action sociale était donc en alerte pour intervenir si besoin. Madame Bernadette Malandain, désignée en juin dernier référente canicule pour la commune, s'est rendue au chevet des personnes les plus âgées et vivant seules ; une démarche fort appréciée.

Nous vous rappelons que les personnes ayant un sentiment de vulnérabilité peuvent toujours se faire recenser en mairie.



**ARRÊTONS
LES
VIOLENCES
3919**

L'égalité entre les femmes et les hommes a été déclarée « Grande cause du Quinquennat » par le Président de la République. Dans ce cadre, la lutte contre les violences conjugales est une priorité absolue pour notre pays. Le sujet des féminicides fait malheureusement l'actualité quasi quotidiennement depuis le début de l'année.

Pour lutter contre ce fléau, des outils ont été mis en place et doivent être portés à la connaissance de tous :

Une plateforme de signalement et d'information :
arrêtonslesviolences.gouv.fr

Un numéro d'aide pour les victimes et témoins : le **3919**

Découvrez le nouveau service

Interrogation
de sa situation électorale (ISE)



Un nouveau service destiné à tous les électeurs est accessible sur Service-Public.fr. **La démarche d'interrogation de la situation électorale (ISE)** – développée en partenariat avec le ministère de l'Intérieur et l'INSEE – **permet à chaque citoyen de vérifier sa commune d'inscription et le bureau de vote dans lequel il est inscrit pour voter.**

Si au terme de la recherche l'électeur n'est pas retrouvé par cette application, **il sera invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales** sur le même site ou en mairie accompagné d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les Français obtenant la nationalité à partir de 2019. En dehors de ces situations, **il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales** (liste électorale d'une mairie ou liste électorale consulaire) **pour pouvoir voter.**

Ce nouveau service participe aux simplifications apportées par la réforme de la gestion des listes électorales. Son utilisation par le plus grand nombre contribuera par ailleurs à la fiabilisation du répertoire électoral unique (REU) créé par les lois du 1er août 2016 et ouvert aux communes depuis le 3 janvier 2019 qui désormais centralisent l'ensemble des listes électorales.

**Les prochaines élections municipales
auront lieu les 15 et 22 mars 2020.**

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale de la commune, vous pouvez effectuer la démarche en mairie jusqu'au **vendredi 07 février 2020.**



Saint Léonard Services

— Association loi 1901 —

Siège Social : Mairie de Saint-Léonard
1, rue Victor Coviaux - 76400 SAINT-LEONARD
Association déclarée n° W762006743
Téléphone : 06 82 09 25 24 - 02 35 28 05 99 - Mail : stleonard.services@gmail.com

SERVICES PROPOSÉS AU DOMICILE

En partenariat avec le CCAS et la commune de Saint-Léonard

Dans les actes de la vie courante



Jardinage

Accompagnement

- **Assistance administrative** : rédaction courrier, formalités administratives
- **Collecte et livraison à domicile de linge repassé**
- **Livraison de courses à domicile** : alimentation, médicaments, journaux, fleurs, documents administratifs.....
- **Mise en relation avec organisme agréé** : en vue de la délivrance d'un service au domicile dans les actes du quotidien (personnes dépendantes)

Les activités de service proposées sont ouvertes à toute personne résidant à Saint-Léonard ayant besoin d'une aide à domicile.

Les bénévoles souhaitant donner un peu de leur temps pour l'association seront les bienvenus.

Le CCAS : Aux heures d'ouverture de la Mairie.

L'Association : Par mail ou téléphone

Accueil physique sur rendez-vous à la salle Marie-Madeleine BABIN.

CRÉDIT D'IMPÔT POUR TOUS LES CONTRIBUABLES

La loi de finances pour 2017 prévoit un crédit d'impôt de 50% pour les dépenses d'aides à domicile.

La généralisation du crédit d'impôt remboursable à tous les contribuables, actifs et inactifs, va permettre à de nombreux retraités et à de nombreuses personnes invalides non imposables ou très faiblement imposés de bénéficier pleinement de l'avantage fiscal pour leurs dépenses d'emploi de personnels à domicile.

Elle est entrée en vigueur pour les dépenses d'emploi à domicile payées à compter du **1^{er} janvier 2017**.

L'assistance administrative à domicile couvre des activités telles que l'appui et l'aide aux formalités administratives comme la souscription de la déclaration de revenus. La télé-déclaration concernera dès 2018 un certain nombre de personnes.

Coût à payer : 10,00 € TTC par intervention soit après crédit d'impôt **5,00 € restant à votre charge.**

Contactez-nous !

URGENT

Si vous êtes intéressés pour effectuer des petits travaux de jardinage chez nos adhérents, adressez votre CV par mail :
stleonard.services@gmail.c

Une aide du CCAS peut vous être accordée
en fonction de la grille des plafonds de ressources :

Renseignez-vous

QUELQUES EXEMPLES DE PRIX

(sous réserve de modification de la réglementation applicable à ce jour)

Activités	Prix horaire facturé HT	Prix horaire facturé TTC	Crédit d'impôt	Coût restant à votre charge
ménage	17,50	19,25	9,62	9,63
jardinage	17,50	21,00	10,50	10,50
bricolage	17,50	19,25	9,62	9,63

Adhésion annuelle : 15 €

Saint-Léonard Services

Cela va bientôt faire 3 ans que l'association existe, nous n'avons pas encore atteint notre rythme de croisière, nous sommes toujours en plein développement.

Nos adhérents continuent de nous être de plus en plus fidèles, nous venons d'embaucher notre 3^{ème} salarié. Preuve que la demande est présente...Les demandes se concentrent principalement sur nos services de ménage et de jardinage. Depuis le 1^{er} janvier, cela représente 462 heures d'intervention et 220 missions...

Le Président,
Victor BALIER

DES BESOINS ?

Appelez le **06 82 09 25 24**

Ou contactez-nous par courriel
stleonard.services@gmail.com

Ou retournez-nous le coupon-réponse ci-dessous :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

.....

.....

Mail :

Vos besoins :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Social

CFCM

Métallerie - Chaudronnerie

Parc d'Activité des Hautes Falaises - Rue Jean Paumier
76400 EPREVILLE
Tél. 02 35 29 98 79 - Portable : 06 80 22 71 42
cfc-saintleonard@wanadoo.fr

DEHONDT

MOTOCULTURE - INDUSTRIE

VENTE - SERVICE - LOCATION



Saint Antoine la Forêt - 76170 LILLEBONNE
Tél. 02 35 39 80 10 - Fax 02 35 39 02 41 - dehondt-motoculture@wanadoo.fr - www.dehondt.fr

caroline gremont



tête en l'hair
espace coiffure mixte
02.35.27.73.81

20 rue emile benard
76110 goderville

DRIVEZ MOINS CHER !



2 drives c'est 2x mieux

E.Leclerc DRIVE
FECAMP - SAINT LEONARD

2 points de retrait
Boulevard Suzanne Clément
Fécamp
A côté du magasin
Saint-Léonard

E.Leclerc
FECAMP - ST LÉONARD

DU LUNDI AU SAMEDI :
DE 8H30 À 20H
LE VENDREDI DE : 8H30 À 20H30

FÉCAMP / SAINT LÉONARD
Route du Havre - 02 35 10 98 50

PHILIPPE RIOULT

Artisan Couvreur

119, route de la Croix-Bigot - Saint-Léonard

Tél. 02 35 29 33 16

CAVE À VINS - CAVE À BIÈRES
Spécialités de Normandie

LUDIVIGNE

découvreurs de vins

10 Place du Carreau - 76400 Fécamp
Tél. : 02 35 28 27 38
centre ville, parking privé

Retrouvez tous,
nos événements
gustatifs sur
www.ludivigne.fr

MENUISERIE - CHARPENTE - ESCALIER
CLOISONS SÈCHES - PLACOPLÂTRE - ISOLATION
RÉNOVATION - FERMETURES - PARQUET

SARL LALOI & FILS

Hameau de Bondeville
76400 STE-HÉLÈNE BONDEVILLE
Tél. 02 35 28 74 46 - 02 35 56 29 62 - Fax 02 35 27 96 70

CENTRE COMMERCIAL
GRAND'VOILE
SAINT LEONARD
Tél. 02 35 28 86 58
tissuscauchois@orange.fr



**TISSUS, LINGE DE MAISON,
LITERIE TOUTES DIMENSIONS, CADEAUX, ATELIER DE CONFECTION,
FABRICATION ET POSE DE RIDEAUX.**

DU LUNDI AU SAMEDI. DE 9H30 À 12H. ET DE 14H. À 19H.